

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
2° REGION MILITAIRE
LE DEFUNT ELMOUDJAHID BOUDJENANE AHMED

MISE EN DEMEURE N°01

L'Entreprise « Slimani Fayçal », dont le siège social sis à: 04 Rue Marhaba-Choupot Wilaya d'Oran, titulaire du Marché n°017/2025 du 23/02/2025, portant sur « Travaux de remise en état du local bâche d'eau Y/C équipements au niveau d'Oran » objet de visa CRM n°058/2025 du 17/02/2025, est mise en demeure pour la première fois dans un délai de (10) jours ouvrables, à compter de la date de la première parution dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux pour les motifs suivant :

- Non Dépôt de la Caution de Bonne Exécution.

A défaut d'obtempérer aux injonctions contenues dans la mise en demeure dans les délais impartis, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de la société, conformément à la réglementation en vigueur.